

Association

Juristes d'entreprise - Formation et Emploi : séminaire du 29 janvier 2007 2
Ateliers AFJE du 1^{er} semestre 2007 7

Monde du Droit

Sabine Lochmann, nommée Chevalier de l'Ordre National du Mérite 9

Thématique

Journée internationale de la Femme 2007 11
Rencontre avec Madame le Ministre Christine Lagarde

Notre Métier

Commissions juristes de PME 12
Commissions Transports & Logistique

International

Opérations au Japon : aspects juridiques, économiques et culturels 14

mars - juin 2007

Lettre des Juristes d'Entreprise



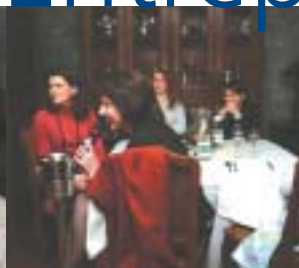
Raymond Sié,
fondateur de l'AFJE



Le conseil d'administration de l'AFJE



Madame Christine Lagarde



Un dîner de femmes exceptionnel



Sabine Lochmann

éditorial

Chers amis,

Ma première (et dernière) année de Présidence vient de s'écouler ! Je n'ai pas vu le temps passer ! Et déjà l'instant du bilan de ma Présidence approche, car conformément à mon engagement je passerai la main à notre prochaine Assemblée Générale, le 3 décembre 2007.

Vous connaîtrez alors le nom de notre nouveau Président ou nouvelle Présidente !

Vous vous en souvenez sans doute j'ai souhaité que ma (courte) Présidence s'inscrive sous deux axes :

- la formation
- et l'emploi

C'est d'ailleurs sous ce titre : " Juristes d'entreprise - Formation et Emploi " qu'a eu lieu notre colloque à la Sorbonne, le 29 janvier 2007.

Cela a été un grand succès et je tiens à remercier encore une fois toute l'équipe de l'AFJE qui s'est dévouée pendant des mois pour le préparer ainsi que Mme Danièle Pourtaud de la Mairie de Paris et M. Pierre-Yves Henin Président de l'Université qui nous a accueilli.

L'AFJE doit absolument faire mieux connaître aux étudiants en Droit et en particulier à ceux de 3^e Cycle DJCE et DESS de Droit des Affaires, notre profession.

J'ai constaté pendant toute cette année dans les différentes Facultés où j'ai été, que la plupart d'entre eux se destinent à la profession d'Avocat !

Nous devons rendre plus visible notre profession et susciter des vocations !

Pour cela, nous allons resserrer nos liens avec la FNDE (Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise) qui patronne tous les DJCE de France.

Je me rendrai à Montpellier le 18 juin (!) 2007, pour parler de notre métier à tous les juristes, des DJCE, et j'annoncerai la (re) création du Prix du Meilleur Juriste des DJCE se destinant à la profession de Juriste d'Entreprise.

Ce prix sera attribué à l'Assemblée Générale du 3 décembre 2007, il sera doté de 1000 € et d'un stage de 3 mois dans une entreprise. Pour donner l'exemple j'ai décidé que la première entreprise à offrir ce stage sera la mienne, DASSAULT AVIATION, j'espère que d'autres suivront !

Il faut continuer notre effort de formation : à Paris, Ateliers et Commissions spécialisés sont un grand succès.

Mais il faut développer cette formation dans nos délégations régionales qui se sentent un peu délaissées ! Pour promouvoir les régions, nous allons décider de coopter comme Administrateur de l'AFJE, Kaliane Thibault qui fut l'emblématique responsable de la région Rhône-Alpes.

Enfin, rappelons que l'AFJE a été honorée à travers sa Présidente d'Honneur, Sabine Lochmann qui a été décorée de l'Ordre National du Mérite par M. Dominique Perben, le 12 mars 2007.

Je lance de nouveau à tous un appel solennel : réglez vos cotisations car c'est la seule ressource qui nous permet de lancer nos différentes actions et de vous servir.

Enfin, je vous encourage tous à venir nous aider dans les commissions.

Amitiés à tous, à bientôt,

**Le Président,
Henri-Michel Siraga**

L'AFJE à la Sorbonne

JURISTE D'ENTREPRISE - FORMATION ET EMPLOI

PROGRAMME

MATIN

8h30 - 9h00 : Accueil

9h00 - 9h30 : Introduction

Pierre-Yves HENIN, Président de l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne
Danièle POURTAUD, Adjointe au Maire de Paris, chargée des Universités

La fonction et le métier de juriste d'entreprise :

Henri-Michel SIRAGA, Président de l'AFJE

9h30 - 10h30 : 1^{ère} Table Ronde

Formations universitaires : quelles formations en France et en Europe ? Les spécificités des formations juridiques

Modérateur : **Catherine SPONCHIADO**, Vice-Présidente de l'AFJE

- Le processus de Bologne, présentation, constat et perspectives :
Michèle PAULIN, Service Orientation Documentation et Insertion Professionnelle Université de Paris I

- Forces et faiblesses du système français :
Yves CHAPUT, Directeur Scientifique du Centre de Recherche sur le Droit des Affaires, Professeur à l'Université de Paris I

- Un regard sur les formations universitaires internationales :
Laurie WEBERMAN-ROUSSEL, Directeur Juridique de BOSTON SCIENTIFIC INTERNATIONAL

10h30 - 11h30 : 2^e Table Ronde

Formation/Emploi : quelles adéquations ?

Modérateur : **Arnaud CORVISY**, Administrateur de l'AFJE

- Le bilan de la Commission du débat national Université - Emploi :
Hervé de MONTS DE SAVASSE, Directeur de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP)

- La démarche des Universités dans l'accompagnement des étudiants : orientation, apprentissage, tutorat :
François ROUX, Conseiller de la mission Université - Entreprises auprès des étudiants de l'Université de Paris I

- Le Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE) : spécificités dans le schéma universitaire :
Jacques RAYNARD, Président de la Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise (FNDE), Professeur à la Faculté de Montpellier, Directeur du Centre du Droit de l'Entreprise

- La démarche des Grandes Ecoles de Gestion dans l'accompagnement des étudiants : l'exemple de l'ESSCA :
Catherine LEBLANC, Directeur Général adjoint de l'ESSCA

11h30 - 12h30 : Débat public

12h30 - 14 h30 : INTERRUPTION DES TRAVAUX

APRES-MIDI

14h30 - 15h45 : 3^e Table Ronde

Les attentes du marché du point de vue des différents acteurs

Modérateur : **Philippe BLOCH**, Entrepreneur, Conférencier, animateur sur BFM

- **Pierre CHARRETON**, Directeur Juridique de FRANCE TELECOM

- **Catherine BUNOD**, Consultante Juridique & Fiscal d'EXPECTRA, Cabinet de recrutement

- **Catherine DESAUBLIAUX**, Direction des Ressources Humaines de THALES

15h45 - 17h00 : 4^e Table Ronde

Quelle valorisation de l'évolution des juristes d'entreprise au cours de leur carrière professionnelle ?

Modérateur : **Philippe MARCHANDISE**, Juriste d'entreprise -TOTAL, Président d'honneur de l'Institut Belge des Juristes d'Entreprise, Maître de conférences à l'Université de Liège.

- Les propositions de la Commission du débat national « Université - Emploi » :
Françoise BOUYGARD, Déléguée adjointe à l'emploi et à la formation professionnelle du Ministère de l'Emploi de la cohésion sociale et du logement - Rapporteur du Débat « Université - Emploi »

- La formation tout au long de la vie : exemple, le Droit Individuel à la Formation (DIF) :

Françoise THUILE, Administrateur de la Conférence des Directeurs de Services Universitaires de Formation Continue (CDSUFC)

- La Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE) :

Odile ABADIE, Centre d'Education Permanente de l'Université Paris 1

- L'évolution de carrière :

Dominique MALPART, Directeur mobilité du Groupe THALES

17h00 - 17h30 : Débat public

17h30 - 18h00 : Allocution de Clôture

Jack LANG, ancien Ministre (sous réserve)

18h00 : Cocktail de clôture

LJE

Lettre des Juristes d'Entreprise
éditée par l'Association Française des Juristes d'Entreprises (AFJE)
8, rue Saint-Augustin - 75002 Paris - Tél. : 01 42 61 53 59

Rédaction : Anne-Laure Pautet - annelaure.pautet@afje.org

Composition et Régie publicitaire : LEXposia - 8, rue de Valmy
93100 Montreuil - Tél.: 01 56 93 38 91 - www.lexposia.com

Impression : Montligeon



L'AFJE à la Sorbonne

JURISTE D'ENTREPRISE - FORMATION ET EMPLOI

Le séminaire du 29 janvier 2007

Le 29 janvier 2007, l'AFJE a organisé en partenariat avec la Mairie de Paris et l'Université de Droit de Paris I - Panthéon Sorbonne, le séminaire : JURISTE D'ENTREPRISE - FORMATION ET EMPLOI.

Depuis 1969, notre mouvement professionnel a pour objectifs de :

- rassembler au niveau national les juristes d'entreprise, être un point de rencontre et d'échange afin que se développe entre eux une véritable confraternité professionnelle ;
- promouvoir le statut de juriste d'entreprise dans l'univers des professions juridiques et judiciaires ;
- faire mieux comprendre aux acteurs de l'entreprise et tout particulièrement à ses dirigeants, l'importance de la fonction juridique ;
- participer avec les universitaires aux travaux et réflexions destinés à adapter la formation des juristes au monde de l'entreprise.

Sur la question de l'emploi, des études et de la formation, l'AFJE a toujours été présente en soutenant, par exemple, la création des DJCE.

Lorsque nous avons imaginé cette journée, notre intention était de vous informer sur les carrières et les diverses formations juridiques tout au long de la vie professionnelle, vous apporter des solutions pratiques et opérationnelles aux questions que vous vous posez et vous aider à construire votre réseau pour connaître des juristes de tous secteurs.

Pari audacieux mais réussi puisque plus de

150 juristes, étudiants et professionnels se sont réunis au sein de cette Université renommée qu'est l'Université de Paris-I, dans les locaux prestigieux de la Sorbonne.

Une vingtaine d'intervenants, passionnés par l'évolution du droit au sein de l'Entreprise et impliqués dans les réflexions sur le positionnement et l'évolution du métier de Juriste d'entreprise ont apporté des témoignages forts et suscité des débats d'une grande richesse.

Nous vous invitons à retrouver ces informations et la teneur des débats dans l'édition des « Actes du colloque » que vous pourrez prochainement consulter sur notre site www.afje.org à la rubrique « Publications », également disponible sur simple demande auprès de l'AFJE.

Nous remercions ici, chacun de ces intervenants qui ont fait de cette journée un succès et nous aurions souhaité tous pouvoir les citer.

Nous ne retiendrons que quelques propos :

Pierre-Yves Henin, Président de l'Université de Paris-I Panthéon Sorbonne, a présenté ce colloque comme s'inscrivant au cœur des travaux de la Commission Université - Emploi, présidée par le Recteur Hetzel et dans l'actualité des propositions de cette Commission sur « l'employabilité » des étudiants et la question des relations Université-Emploi.

Pierre Yves Henin a souligné le rôle primordial que tiennent la Mairie de Paris et l'Université de Paris I pour relever ce défi.





Table Ronde n° 4



Yves Chaput



Table Ronde n° 1 animée par Catherine Sponchiado



Danièle Pourtaud



Pierre-Yves Henin



L'AFJE à la Sorbonne

JURISTE D'ENTREPRISE - FORMATION ET EMPLOI

Le séminaire du 29 janvier 2007

Danièle Pourtaud, Adjointe au Maire de la Ville de Paris, chargée des Universités a rappelé que « si la Ville de Paris a souhaité s'associer à cette manifestation, c'est qu'elle a mis l'emploi et l'accès à l'emploi au cœur de son action ». Elle a en outre déclaré : « Les études de droit ont une position privilégiée en matière d'insertion professionnelle, comme il semble que ce soit plutôt le cas des professions « classiques » de la sphère judiciaire. En revanche la palette des fonctions dans laquelle les entreprises ont besoin de juristes est peut être plus difficile à identifier, aussi bien pour les étudiants que pour les entreprises elles-mêmes. Ce séminaire permettra de mieux connaître les attentes des entreprises et la richesse de la fonction de juriste d'entreprise. »

Henri Michel Siraga en sa qualité de Président de l'AFJE a introduit les débats de la façon suivante :

« À l'Association Française des Juristes d'Entreprise, nous demeurons persuadés qu'il y a un gisement d'emploi important dans les entreprises pour les juristes, car le droit sous toutes ses formes a pris une place de plus en plus importante au cours des trente dernières années : droit des contrats, droit de la propriété industrielle, droit de l'environnement, droit de la concurrence, droit de l'immobilier, droit du travail, droit des affaires, droit du contentieux, etc. Il y a mille métiers en un seul : le nôtre. Je crois que cette journée, destinée avant tout aux étudiants en droit, aidera à mieux faire connaître ce métier parfois encore un peu méconnu ».

A la question posée par les étudiants sur les critères d'embauche, Henri Michel Siraga a

fait connaître sa position : « En tout premier lieu, ces critères restent une formation universitaire complète (du L1 jusqu'au Master II) en droit des affaires avec une spécialité (fiscalité, concurrence, propriété industrielle...); être titulaire d'un diplôme d'une école de commerce ou d'un IEP, peut intéresser mais ne peut pas servir de critère principal de sélection. Ce qui est indispensable en revanche, c'est la maîtrise de l'anglais à l'oral et à l'écrit et dans la mesure du possible d'une seconde langue. »

La maîtrise des langues, reprise par tous les intervenants, a été placée tout au long de cette journée comme l'une des conditions substantielles dans le recrutement des juristes. Le Président de l'AFJE a, en outre, rappelé la nécessité pour notre association de fournir un certain nombre d'indicateurs à ses adhérents à travers des enquêtes qu'elle impulse régulièrement, avant de présenter quelques chiffres de l'enquête menée conjointement avec la Lettre des Juristes d'Affaires « Qu'est-ce qu'un juriste d'entreprise ? » au cours de l'année 2006. Cette enquête, réalisée auprès des adhérents de l'AFJE, visait à mieux les connaître qu'il s'agisse de leur formation, de leur rattachement hiérarchique ou encore de leurs qualités. Il s'agissait également de formuler une appréciation critique sur ce que « devrait être » un juriste d'entreprise.

Quelques résultats :

- **Sur la formation** : le juriste d'entreprise a au minimum une maîtrise en droit : 56%, un DJCE : 5%, un DESS ou DEA 35% et 27% maîtrise l'anglais, 44% considérant ce critère comme nécessaire.



- **Sur les qualités requises** : une approche concrète : 64%, des aptitudes relationnelles 53%, des qualités rédactionnelles 68,5%, de la rigueur 68,5%, de la créativité : 29%.

Retrouver les résultats complets et l'analyse de cette enquête sur le site de l'AFJE : www.afje.org rubrique Publication/ enquêtes ».

Pierre Charreton, Directeur Juridique Groupe France Telecom et Président d'honneur de l'AFJE : « Je crois que plus qu'autrefois, l'atout qui va permettre à un juriste débutant de trouver plus facilement un premier emploi, c'est « le petit plus différenciant » ; il pourra s'agir de la connaissance d'une matière juridique pointue, d'une niche juridique – il y a de plus en plus de niches juridiques, parce que nous sommes dans un univers juridique qui s'atomise complètement, avec des branches du droit qui se multiplient à l'infini. Pour ceux qui ont une appétence pour telle et telle matière, devenir un juriste qui connaît un domaine spécifique, c'est se donner les moyens d'entrer dans le secteur qui correspond à cette niche. »

Et à la question d'une juriste sur l'évolution de carrière des juristes :

« ... un problème bien plus fondamental qui est celui de l'évolution des carrières des juristes, sachant que c'est l'éternelle question que tous les directeurs juridiques connaissent bien, à savoir la carrière d'expert et la carrière de manager. La plupart des juristes se rêvent en managers et assez peu en experts, alors que l'on a peut-être plus besoin d'experts que de managers. Il est très important de donner aux experts dans l'entreprise un statut aussi valorisant que celui de manager, y compris en matière de rémunération. Je trouve dommage de voir de très bons experts faire de mauvais managers, parce que c'était la seule manière pour eux de gagner en rémunération, en reconnaissance et en statut dans l'entreprise. C'est une erreur grave qui pénalise à la fois les intéressés et l'entreprise. »

Gilles Mauduit, Président d'honneur de l'AFJE : « Que ce soit chez IBM, chez Rhône-Poulenc ou chez Sanofi où j'ai exercé, nous ne recrutons pas de simples licenciés. IBM avait tendance à recruter plutôt des gens issus de Sciences Po ou possédant un diplôme américain, et Sanofi exigeait

L'AFJE à la Sorbonne

JURISTE D'ENTREPRISE - FORMATION ET EMPLOI

Le séminaire du 29 janvier 2007

un agrément pour les gens sortant d'une école de commerce. Il ne s'agit pas de dire que les licenciés sont moins intelligents ni qu'ils ne pourront pas faire d'excellentes carrières, mais les politiques d'embauche sont telles que pour ce type de société, ce diplôme est insuffisant. »

« À l'exception d'IBM, les exemples que je vous ai cités sont des sociétés du CAC 40, et heureusement, le CAC 40 n'est pas la réalité globale du marché de l'emploi des juristes en France. Pour ma part, je pense que les PME et les PMI sont un fantastique gisement d'emplois à terme, pour les juristes d'entreprise. Je ne sais pas si certaines PME et PMI n'ont pas justement l'intelligence de recruter des gens en fonction d'un potentiel non encore matérialisé par un de ces « diplômes ++ » qui viennent d'être mentionnés et auxquels s'attachent, pour des raisons de facilité dans les procédures de recrutement, les sociétés de l'establishment économique. »

Philippe Marchandise, Juriste d'entreprise au sein de Total, Président d'honneur de l'Institut belge des juristes d'entreprise et maître de conférence : « Le sujet que nous traitons aujourd'hui est plus important qu'il n'en a l'air. L'âge de la retraite est de plus en plus tardif et si vous êtes un juriste de 25 ans qui s'ennuie dans un métier, le temps est long. Vous avez tout intérêt à exercer un métier que vous aimez, qui soit valorisant et valorisé. Dans le groupe Total, nous avons un système de valorisation relativement simple qui va à 150 % dans le sens du juriste qui bouge. Nous incitons nos juristes à participer à des séminaires, non pas en auditeurs,

mais en tant que conférenciers. Si vous intervenez sur une question de droit très pointue, la formation que vous allez acquérir pour préparer cette conférence vaut au moins les formations universitaires. Nous les encourageons également à écrire des articles, et surtout à les publier. Ce travail de rédaction pour essayer de résumer ce que l'on a fait pour traiter des dossiers est une formation exceptionnelle. »

Danièle Pourtaud et Pierre Yves Henin ont félicité l'AFJE pour la réussite de cette journée et exprimé leur souhait de voir réitérer cette démarche qui jette un pont supplémentaire entre l'Université et le monde professionnel.

Ils ont suggéré des pistes de travail où l'AFJE pourrait être associée avec les Universités (encadrement des stages, participation à des journées métier) en tant qu'organisation professionnelle représentative.

Ambitieuses perspectives qui ont animé les initiateurs et organisateurs de ce colloque : Maryse Bismuth, Catherine Sponchiado, Arnaud Corvisy.

Maintenir notre pays et la formation qui y est dispensée au meilleur niveau afin que les juristes jeunes et moins jeunes puissent accompagner dans son développement, mais aussi dans la résolution de ses difficultés, l'entreprise de demain en France ou à l'étranger : l'AFJE saura se doter des moyens nécessaires pour être un des acteurs de cet ambitieux projet •

Anne Laure Paulet

CERTIFICAT ELECTRONIQUE : Pièce d'identité sur Internet.

Il permet de garantir, suivant les conditions de son émission ou de sa délivrance :
l'identité d'une personne, le lien entre la personne et l'organisme
pour le compte duquel elle agit;

Il permet de signer des envois ou des documents dématérialisés,
Il peut permettre de rendre confidentiels des échanges.

En savoir plus :
service.commercial@certinomis.com
code : SAF07 pour recevoir le guide sur
le certificat et la signature électronique

CertiNomis RCS PARIS B 433 998 903

vente en ligne - sécurisation de votre Intranet - authentification forte - signature électronique

Sécurité des processus
clarté des garanties apportées
conformité à la loi et aux normes en vigueur



cachet serveur - applications dématérialisées - horodatage - offre Corporate - partenariats applicatifs

Les Ateliers de l'AFJE Janvier à Septembre 2007

1- 25/01



Les échanges d'information et le droit de la concurrence

Intervenants : Chantal Momège, associée responsable de l'équipe Concurrence Ashurst à Paris • Christophe Lemaire, équipe Concurrence à Paris • Denis Lescop, maître de conférences à l'Institut National des Télécommunications.

2- 15/02



La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences saisie par le droit du travail

Intervenants : Pierre Le Cohu et Jean-Michel Mir, Avocats Associés, Conseils en droit social

3- 15/03



Actualité et tendances du droit des nouvelles technologies

Intervenants : Benoît Louvet, Laurent Caron, Karine Étienne, Avocats associés de LAMY & ASSOCIÉS • Alexandre Menais, Directeur juridique d'E-BAY

4- 24/04



Les procédures alternatives aux sanctions en droit interne et communautaire de la concurrence : clémence, transaction, engagements

Intervenants : Alexis Mourre, Président de la commission du droit de la concurrence du Comité National français de la CCI • Christine Vilmar Castaldi, Mourre & Partners • Bruno Lasserre, Président du Conseil de la Concurrence • Emmanuelle Claudel, Professeur à l'université de Paris X Nanterre, co-directrice du centre du droit civil et du contentieux économique (CEDCACE)

5- 24/05



Impact de la réforme de l'épargne salariale : comment optimiser la participation des salariés au développement de l'entreprise ?

Intervenants : Jacques Messeca, Avocat Associé en charge du Département Droit Fiscal • Stéphanie Stein, Avocate Associée en charge du Département Droit Social

6- 21/06



L'expertise indépendante

Intervenants : Aline Poncelet, Avocat associé Paul Hastings • Jean-Florent Rérolle, Houlihan Lokey Howard & Zukin Managing Director

7- 05/07



Les partenariats public - privé

Intervenants : Thierry Laloum et Amir Jahanguiri, associés respectivement spécialisés en droit public et en financement de projet

8- 27/09



La réforme du droit de l'Urbanisme

Intervenants : Paul Elfassi, Avocat associé, Jean-Luc Tixier, Avocat associé • Céline Cloché-Dubois, Avocat

Vous êtes membre de l'AFJE,
merci de mettre régulièrement à jour votre fiche individuelle sur

www.afje.org/intranet

- pour recevoir les invitations aux manifestations de l'AFJE (Ateliers, JRM, colloques) et vous y inscrire en ligne,
- pour recevoir par mail toute l'actualité de l'AFJE (lettre électronique, annonces diverses),
- pour nous permettre de mieux vous connaître et ainsi de vous proposer des activités répondant à vos attentes.

(Si vous avez égaré votre identifiant et mot de passe, rendez-vous sur afje.org/intranet en indiquant votre adresse e-mail)

AFJE : 01 42 61 53 59 - admin@afje.org - bureau@afje.org



8e Salon Européen du Droit, de l'Audit et du Conseil

LEXPOSIA 2007

Les Juristes ont leur Salon

29 & 30 novembre 2007 CNIT Paris La Défense



Retrouvez le programme scientifique sur : www.salonlexposia.com

PARTENAIRES MÉDIAS



Évitez la file d'attente à l'entrée de LEXposia 2007, en retournant votre inscription avant le 21 novembre 2007

BULLETIN D'INSCRIPTION À LEXPOSIA 2007

LJE 29

A retourner dûment renseigné et accompagné du règlement à l'agence LEXposia - Service inscription - 8, rue de Valmy - 93107 Montreuil - Tél : 01 56 93 38 91 - Fax : 01 48 70 89 46 - lexposia@lexposia.com - www.salonlexposia.com

Je suis professionnel ou étudiant*/stagiaire

*Joindre une copie de la carte étudiant

Je m'inscris à LEXposia 2007 en réglant par chèque à l'Ordre de : "agence LEXposia"

Je commande (cochez votre désignation) :

Table with 5 columns: Désignation, Prestations, Réf, Professionnels, Etudiants stagiaires. Rows include PASS OPTIMUM, PASS MEDIUM, Ticket DEJEUNER, and PASS EXPOSITION.

Financement de votre formation La facture adressée vaut convention de formation simplifiée. Les délivrances des attestations de présence vous seront fournies, à l'issue de la formation. LEXposia organisme de formation - n° 11-75-325-99-75

Annulation Toute inscription est définitive et ne peut pas donner lieu à un remboursement en cas d'annulation

Mes coordonnées : M. Mme Mlle

Form fields for Raison sociale, Nom, Prénom, Adresse, C.P., Ville, Tél., Fax, E-mail, Profession.

PLUS RAPIDE. AGRAFEZ VOTRE CARTE DE VISITE !

Les informations seront utilisées par les organisateurs du salon conformément à la loi informatique et libertés du 6/01/1978. Un droit d'accès et de rectification peut-être exercé librement auprès des organisateurs.

Sabine Lochmann, Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Dominique Perben, Ministre de l'équipement, des transports, du tourisme et de la mer a remis les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à Sabine Lochmann, Présidente d'Honneur de l'AFJE, le Lundi 12 mars 2007. Cette chaleureuse cérémonie s'est déroulée dans les salons de l'Hôtel Roquelaure à Paris ; nous vous proposons des extraits de l'allocation de l'ancien Ministre de la Justice, Dominique Perben :

« Vous êtes, chère Sabine une personnalité qui incarne, par sa vie personnelle et familiale, par son engagement et son parcours professionnel remarquable, toute une génération de femmes françaises modernes. (...) Depuis 1998, vous assumez la direction juridique du groupe Johnson & Johnson - France, mais vous vous engagez alors pour défendre la profession de juriste d'entreprise. Présidente de l'Association française des juristes d'entreprises, forte de 3 000 membres, de 2001 à 2005, après en avoir été la secrétaire générale depuis 1999, vous allez rapidement devenir l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics et des différentes organisations de juristes libéraux, tels que le Conseil de l'Ordre des avocats du barreau de Paris, le Conseil National des barreaux, le Conseil Supérieur du Notariat ou la chambre syndicale des huissiers de justice. (...) Vous avez une vision européenne de votre mission, et vous êtes l'une des premières à comprendre que, pour pouvoir réformer le statut des juristes d'entreprise en France, il faut mobiliser non seulement les pouvoirs publics de notre pays, mais aussi développer la coopération et la confraternité de cette profession au niveau européen. Membre de l'Association des juristes franco-britanniques depuis 2003, Vice-Présidente de l'Association européenne des juristes d'entreprises, qui réunit 25 000 juristes, vous n'avez de cesse de rassembler

tous vos confrères au niveau national et européen pour renforcer leurs liens de solidarité professionnelle, pour promouvoir le statut de juriste d'entreprise dans l'univers des professions juridiques et judiciaires, et pour faire mieux comprendre aux acteurs de l'entreprise, tout particulièrement à ses dirigeants, l'importance de la fonction juridique. (...) J'ai fait votre connaissance, alors que j'étais Garde des Sceaux : vous m'avez convaincu du bien fondé de votre démarche, visant à obtenir une reconnaissance égale du statut de juriste d'entreprise, et de celui d'avocat, comme c'est le cas, par exemple, en Allemagne. Je me suis efforcé de faire évoluer cette situation en ma qualité de Ministre de la Justice : j'avais mis en place, à l'époque, un groupe de travail pour le rapprochement entre avocats et juristes d'entreprises. Vous y aviez alors apporté toute votre contribution. Mais il s'agit là d'un combat de longue haleine, qui réclamera encore beaucoup de persévérance et de volonté politique, tant la force des habitudes pèse de tout son poids sur les professions juridiques de notre pays. (...) Cette profession est en effet devenue centrale dans le monde de l'entreprise, et porteuse d'avenir pour le pays. Elle est favorable au développement de la dynamique européenne, elle est le reflet du besoin et de la nécessité de renouvellement,

non seulement économique, mais aussi social, de notre pays : le fait que votre profession soit largement féminisée en est une des plus belles et des plus encourageantes illustrations. C'est pourquoi, chère Sabine, votre grande disponibilité pour promouvoir les intérêts de votre profession, votre engagement aussi sincère qu'efficace pour contribuer à la reconnaissance et à la réussite des femmes dans la société, et votre action pour défendre et illustrer le droit sont dignes de l'estime de notre République. C'est pourquoi elle met en vous tous ses espoirs pour contribuer au progrès de notre société, dans une œuvre au service de l'intérêt général, qui n'en est encore, j'en suis persuadé, qu'à ses débuts. Au delà de votre caractère et de votre destin professionnel, chère Sabine Lochmann, il y a dans votre manière d'être, la volonté et le courage, l'ambition et la probité intellectuelles, un engagement passionné, l'amour du travail bien fait, qui ne se contente pas des résultats au jour le jour, mais ne cesse d'inventer l'avenir. Il y a aussi le respect des autres, et la volonté de servir l'intérêt général. Pour toutes ces raisons, la République vous manifeste aujourd'hui son estime, sa reconnaissance, et vous exprime tous ses encouragements, car, vous êtes loin d'avoir terminé votre trajectoire. C'est pourquoi, au nom du Président de la République, je vous fais Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

DALLOZ.fr, comme vous l'attendiez.



Familier • Rapide • Souple

- Vous saisissez votre requête dans le masque de recherche en utilisant les mêmes repères - articles de codes, noms d'auteurs, tables, index... - que lors de vos consultations des Codes, des Revues ou de l'Encyclopédie Dalloz.
- Vous naviguez de façon simple et intuitive d'une citation à l'autre, d'une source à l'autre, des Codes aux Revues...
- Vous choisissez la ou les base(s) matière(s) qui vous intéresse(nt) parmi les 6 disponibles : Civil, Affaires, Pénal, Travail, Immobilier, Administratif.

RENDEZ-VOUS SANS ATTENDRE SUR
www.jeveuxdecouvririrdalloz.fr

DALLOZ.fr

[Thématique : Journée internationale de la Femme 2007]

Un Dîner de Femmes exceptionnel avec Madame Christine Lagarde, le 23 mars 2007



La journée de la femme à l'AFJE

La journée de la Femme 2007 fut fêtée à l'AFJE, avec un peu d'anticipation, le 6 Mars, lors d'un dîner avec Christine Janin, médecin alpiniste que l'AFJE remercie très chaleureusement pour ces moments privilégiés, de grande qualité.

En 1981, Christine Janin accompagne une expédition en Himalaya, au sommet du Gasherbrum II (8000 mètres) ; elle sera la première femme européenne à réaliser le tour du monde en passant par les « seven summits », puis en 1997 à atteindre le Pôle Nord sans moyen mécanique, après 63 jours les skis au pied !

Depuis 1994, sa plus grande réussite, Christine Janin l'accomplie, au sein de l'association « A chacun son Everest ! ». Sa mission : aider les enfants et adolescents atteints de cancer ou de leucémie à surmonter leur épreuve, à guérir mieux. Une méthode qui fonctionne sur le parallèle entre la difficulté de l'ascension d'un sommet et celle du chemin à parcourir vers la guérison.

« Avoir envie » et « Oser sa vie, sa passion, ses envies et les vivre » sont les mots qui guide la vie de cette femme d'exception. La rencontre des femmes de notre mouvement professionnel et de Christine Janin avec son énergie et sa force de vie communicative, a soulevé un vent de fraîcheur et d'enthousiasme.

Un grand merci à Sabine Lochmann, à l'initiative de cette très belle rencontre !

Anne Laure Paulet

Retrouvez toutes les informations sur l'association « A chacun son Everest ! » sur www.achacunsoneverets.com

son parcours de femme et son expérience à la fois en qualité d'avocate, de dirigeante du Cabinet américain Baker McEnzie puis de ministre chargée de défendre les couleurs de la République en dehors de ses frontières, sont particulièrement marquants.

Sportive de haut niveau puisqu'elle a pratiqué la natation synchronisée en équipe de France, Christine Lagarde a d'abord expliqué ce que le sport lui avait apporté : la fierté d'appartenir à un pays, l'esprit de compétition, et surtout l'esprit d'équipe, aucune des nageuses ne pouvant ignorer l'autre dont elle dépend toujours, en particulier lorsqu'elle a la tête sous l'eau ! Elle a aussi indiqué que la pratique du sport, était indispensable pour un quotidien professionnel et familial chargé, la recommandant vivement à chacune.

Diplômée d'Études Supérieures en Droit social, Maîtrise d'anglais, Diplôme de la Holton Arms School à Bethesda (États-Unis), avocate, elle rejoint le Cabinet Baker et MacKenzie en 1981 dont elle sera, de 1999 à 2004, la Présidente du comité stratégique mondial à Chicago.

En juin 2005, le 1^{er} Ministre Dominique de Villepin la contacte afin de lui confier des fonctions ministérielles ; sans hésitation, elle rejoint alors la France où elle est nommée Ministre déléguée au Commerce Extérieur, en juin 2005. On connaît son énergie à représenter la France à l'étranger, notamment aux États Unis, à dynamiser les exportations et surtout à redresser l'image de la France, notamment au travers du rapport « Doing Business » qui a fait couler tant d'encre et de commentaires.

Enfin, Christine Lagarde et Sabine Lochmann ont souhaité ce soir là, attirer notre attention,

Madame Christine Lagarde, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi depuis le 19 juin 2007, nous a fait l'honneur d'assister le 23 mars à un dîner de femmes exceptionnel, à l'initiative de Sabine Lochmann.

sur le Volontariat International en Entreprise, (V.I.E) mis en place par Ubifrance, Agence française pour le développement international des entreprises, indispensable organisation pour que nos jeunes aient le goût d'aller travailler à l'étranger quelle que soit leur formation, pour que les entreprises, qui exportent, aient accès également à des jeunes formés compétents et dynamiques.

En effet, le V.I.E. permet à l'entreprise de confier à un jeune diplômé, jusqu'à 28 ans, une mission professionnelle à l'étranger durant une période modulable de 6 à 24 mois.

Un bon outil pour former de jeunes diplômés aux métiers de l'entreprise, se faire une idée de leur potentiel et s'offrir une exceptionnelle expérience hors de nos frontières. .

En 6 ans, 13 000 jeunes ont réalisé une mission V.I.E pour le compte de 1 820 entreprises dans près de 130 pays et 70% des V.I.E reçoivent une proposition d'embauche à l'issue de leur mission.

Pour tous les juristes d'entreprise qui travaillent souvent sur des activités développées à l'étranger ou pour faire face à la compétition mondiale, vous qui participez aux décisions ou encore aux groupes de projets dans vos entreprises, n'hésitez pas à consulter le site www.ubifrance.fr/vie afin de mettre en avant cette possibilité d'organisation du travail et des compétences.

C'est aussi participer à construire une autre image du juriste que d'être ainsi promoteur d'une dynamique organisationnelle.

Tous nos remerciements à Christine Lagarde pour sa disponibilité, sa présence et son chaleureux témoignage ainsi qu'à Sabine Lochmann, pour l'organisation de ce grand dîner.

Commission Juristes de PME

« La Commission a repris ses activités »

Responsable de la Commission : Philippe Rouet

Le 5 avril dernier, la commission Juriste de PME a repris ses activités grâce à Philippe Rouet, son nouveau responsable, Secrétaire Général, en charge des affaires juridiques au sein de SGT (Transport, logistiques).

Voici, un bref exposé des objectifs de cette commission :

Exposés et discussions sur des thématiques spécifiques aux juristes de PME permettant un partage d'expérience et un enrichissement de la pratique :

- faciliter les rencontres, rompre l'isolement auquel de nombreux juristes uniques sont confrontés, afin de créer un réseau d'échanges d'idées, d'avis techniques.
- échanger avec des experts des commissions

spécialisés de l'AFJE (un projet est déjà en cours avec la Commission Transports).

Elaboration d'une stratégie PME pour les juristes d'entreprise.

Vaste source potentielle d'emploi et de croissance, les PME sont méconnues, difficiles à toucher de part l'hétérogénéité de leurs activités et de leurs tailles.

Parallèlement, le métier de Juriste d'Entreprise y est sous-représenté.

La commission ciblera les patrons de PME, pour promouvoir notre métier : aller à la rencontre des organisations patronales pour présenter l'utilité du recrutement d'un juriste (sécurisation de leur entreprise et d'accompagnement de leur développe-

ment). La communication s'appuiera sur des réalisations concrètes de juristes en poste.

Sûre des nombreuses opportunités pour les juristes en PME, la commission entend se mobiliser et communiquer afin que le juriste ait sa place dans la PME au même titre que le comptable et le commercial et soit perçu comme un acteur de son développement.

Philippe Rouet invite, donc toutes les bonnes volontés à prendre contact avec lui pour participer activement aux travaux de la commission ! Nous aurons soins de vous tenir informé de leurs actions notamment dans les prochains éditions de la LJE.

Philippe Rouet

Prochaine réunion le mercredi 4 juillet

Commission Transports & Logistique

Responsable de la Commission : François Beaufiles

Le juriste d'entreprise se doit d'appréhender les risques liés aux activités de son entreprise.

La nécessité d'utiliser les services des transports, de la logistique et faire livrer le bien acheté, soumet au quotidien les entreprises aux risques aléatoires inhérents à ces deux activités économiques. Notre Commission a pour objectif, de permettre aux juristes d'entreprises (exportatrices/importatrices) et à l'ensemble des opérateurs professionnels, de mieux appréhender les multiples aspects professionnels régissant les Transports et la Logistique. L'avènement du container devenu, en

moins de 50 années le colis le plus utilisé dans le monde, provoque de multiples mutations forcées (suivant les modes de Transports). Le plus important mode de transport « le maritime » contrôle plus de 98% du fret mondial.

L'enjeu est d'extrême importance ; les cinq premiers ports mondiaux sont asiatiques !! Dans l'U.E., de nouvelles lignes de fret ferroviaires sont lancées (Luxembourg/Perpignan - Lyon/Milan). Le groupe FEDEX/Carex étudie concrètement l'inter-modalité du ferroviaire et de l'aérien à partir de l'aéroport de Roissy CdG en direction des capitales européennes.

La dématérialisation des opérations douanières augmente la prise de risques des entreprises, elle est considérée comme un élément clef de la compétition mondiale du commerce.

La Chine, l'Inde l'ont entièrement intégré sous la forme de « Guichet unique ».

La Commission ouvre une fenêtre économique unique pour les Juristes d'entreprise.

François Beaufiles

Prochaines réunions le 26 juin et le 10 juillet



**Réseau international
d'avocats indépendants**

**COMPÉTENCE, PROXIMITÉ
&
VALEURS COMMUNES**

**CONSEIL - CONFIANCE - DÉFENSE - REPRÉSENTATION - STRATÉGIE
RESPECT - TRANSPARENCE D'HONORAIRES - ENGAGEMENT - QUALITÉ
INDÉPENDANCE - PROBITÉ - PRAGMATISME - EXIGENCE - EXPÉRIENCE**

**PLUS DE 250 CABINETS D'AVOCATS
DONT 200 RÉPARTIS SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS**

www.gesica.org

Secrétariat : Hélène Mério - 22 Avenue de Friedland 75008 Paris
Tél. : 01 42 89 29 26 - Fax : 01 42 89 12 83 - Email : gesica@gesica.org

**RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE NOS 16 COMMISSIONS THÉMATIQUES
SUR LE SITE www.afje.org RUBRIQUES COMMISSIONS ET AGENDA**

Opérations au Japon : aspects juridiques, économiques et culturels

Le Jeudi 22 Mars 2007, la Commission Internationale et la Commission des Managers de la fonction juridique, conjointement avec le Cabinet Cotty ont organisé une conférence consacrée au Japon à Paris à la Maison de la Recherche.

Son thème portait sur les « Opérations au Japon : aspects juridiques, économiques et culturels ».

D'emblée, les intervenants ont mis en lumière les deux visages du Japon : celui d'un pays de haute technologie au capitalisme avancé et celui d'une nation encore en transit entre la féodalité et la modernité.

Deuxième puissance économique du monde, le Japon est, d'une part, un pays novateur et inventeur, qui aujourd'hui intensifie ses échanges commerciaux en Asie et investit massivement dans la robotique.

Il est, d'autre part, une terre de pensées très anciennes et de traditions immémoriales, celle des kamis, ces divinités shintoïstes à la nature à peine définie rendant sacrée chaque parcelle de vie, celle du bouddhisme Zen qui est aujourd'hui un refuge pour les japonais déçus par le cynisme de la société moderne, celle du Giri, code du comportement social, qui trouve sa source dans le monde médiéval des samourais et qui joue un rôle si essentiel dans les relations interpersonnelles.

Ce pays contrasté, comme l'ont expliqué avec compétence Maîtres Laurent Dubois et Fabrice Marchisio, a su, ces dernières années, moderniser son droit des sociétés dans un souci de transparence et de simplification, renforcer son droit de la concurrence et la protection des droits de Propriété Intellectuelle, réformé son droit du travail et son système de retraite, amélioré en

matière de sécurité sociale et de fiscalité ses conventions bilatérales avec la France.

Le Japon moderne restant viscéralement attaché à son passé culturel et à ses coutumes, gages de son équilibre collectif, les étrangers non préparés à son mode de pensée se heurtent souvent à des difficultés de compréhension.

Il y a, en effet, un modus operandi, tant culturel que technique, qu'il convient de connaître pour être efficace au Japon : les conférenciers se sont attachés à en donner un aperçu à leur auditoire en se référant à plusieurs situations juridiques répondant aux besoins usuels des entreprises françaises exportatrices.

Cette conférence s'est avérée riche en informations diverses à propos d'un pays qui souvent reste mystérieux à un esprit occidental non initié à sa culture.

Elle a manifestement retenu l'attention de l'assistance tant son intérêt était tangible. Elle s'est achevée autour d'un buffet agréable où les convives ont pu échanger leurs impressions et réflexions au sujet de cette nation dont la contrée est désignée par la mythologie nippone comme l'« île d'écu-me terrestre ».

Que tous ceux et celles qui ont concouru à l'organisation et à l'animation de cette soirée si réussie soient remerciés.

Didier CELERIER
Responsable de la
Commission Internationale

Didier Lamèthe,
nouvel administrateur de l'AFJE

UN GARANT DES MOTS

Didier Lamèthe, nouvel administrateur de l'AFJE, considère, depuis longtemps, que la fonction essentielle d'un juriste d'entreprise est d'agir en garant des mots. Au sein des groupes EDF et GDF, il a occupé différentes fonctions de responsable de département ou de pôle juridique ou de directeur juridique à orientation internationale exclusive. Au début mars 2007, il a été nommé Secrétaire général d'EDF INTERNATIONAL, la holding qui détient et gère les filiales du groupe EDF à l'étranger dans le cœur de métier du groupe. Dans ce contexte, il a été animateur de la Commission de l'AFJE "Pratiques internationales" de 1996 à 2003, Commission qui avait été créée à l'initiative de Pierre Charreton.

Auteur de plus d'une soixantaine d'articles juridiques, notre nouvel administrateur, docteur en droit de Paris-II, a été le premier juriste d'entreprise à avoir été nommé administrateur-secrétaire général du Centre Français de Droit Comparé (fondation reconnue d'utilité publique présidée par Jacques Robert), qui coordonne notamment les instituts et les centres de recherche de droit comparé français. Il occupe cette fonction depuis 1996 sans discontinuité.

La parole est d'argent ...



... et vaut de l'or, grâce au Digital Pocket Memo 9600.

Faites l'expérience d'une solution professionnelle de dictée élégante, qui perfectionne votre flux de travail et fixe de nouveaux standards grâce à un cadran d'affichage extra large, une utilisation intuitive, un « chargement de fichier » sans ordinateur, une sécurité des données la plus élevée, une autonomie de batterie extrêmement longue, une qualité de conversation claire comme du cristal et beaucoup plus encore ...

www.philips.com/dictation • christian.king@philips.com • Tél.: 01 47 28 11 66

PHILIPS
sense and simplicity



Non à la pensée unique.

A partir d'un certain niveau de complexité ou d'incertitude juridique, vous ne pouvez plus vous contenter d'une seule source d'information. Vos clients sont demandeurs de solutions à réelle valeur ajoutée, peu compatibles avec une simple pensée unique.

Lextenso vous ouvre un espace de réflexion inédit. Vous accédez en ligne aux avis et aux analyses des plus grands spécialistes. Vous avez ainsi de nouvelles cartes en main pour dégager des solutions efficaces et parfaitement étayées.

**A partir de
260 € HT/an**

Lextenso.fr vous offre un accès instantané à plus de 500 000 informations et décisions via 9 fonds documentaires bien connus des praticiens : Bulletin Joly Sociétés, Bulletin Joly Bourse, Gazette du Palais, Petites Affiches, Répertoire Defrénois, Revue des Contrats, Revue Générale du Droit des Assurances, Revue du Droit Public, Cahiers Sociaux du Barreau de Paris, et une base de jurisprudence.

• • • Informations au **01 42 61 88 04** et sur

lextenso.fr